



EDITIO p. 1

BUDGET p. 2

- Budget Général
- Budget Assainissement

VOIRIE / INSONORISATION FOYERS LEDS p. 3

- Du neuf pour les camping-caristes
- La salle des fêtes à pas feutrés
- Vers un éclairage public moins gourmand

EXPOSITION VÉGÉTALISATION VERGERS p. 4

- Nouvelle exposition photos au parc floral
- Végétalisation du parking Perrin
- Un verger associatif à Lapalisse

MAISON BRACCHI PARC FLORAL p. 5

- Le devenir de la Maison BRACCHI
- Le parc floral grandeur nature

VŒUX, REPAS DES AÎNÉS COMMÉMORATIONS p.6

- Cap sur 2024
- Un repas pour nos aînés
- Cérémonie du 5 Décembre
- Cérémonie en souvenir des victimes et héros de la Déportation

LABEL VÉHICULES D'ÉPOQUES / POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES p. 7

- Lapalisse terre d'accueil des véhicules d'époque
- Faites des dons... et de la place dans vos armoires !

VIOLENCES CONJUGALES DONS D'ORGANES p. 8

- De l'aide pour les personnes victimes de violences conjugales
- Le Don d'organes : parlons-en

Commission de rédaction :
Jacques de Chabannes, Patrick Bodin,
Annie Minard de Chabannes,
Joël Roussilhe, Emilie Mouillère,
Marjorie Vaz, Valentin Martin.

Conception & Impression :
SARL Imprimerie Guériaud
3, rue de l'Industrie - Lapalisse

EDITO

Madame, Monsieur,

Avec ce nouveau numéro, le Flash Info vous livre les différentes actions menées par l'équipe municipale accompagnée de nos services administratifs et techniques.

Plusieurs dispositifs d'aides financières nous permettent ces réalisations avec en moyenne un taux de subvention de 80%. Notre feuille de route est de rendre la ville toujours plus attractive avec de nouveaux services aussi bien pour les habitants que pour les nombreux touristes qui font étape.

Le budget primitif voté en décembre présente dans ce document les grandes masses des investissements programmés pour cette année.

Le plus important sera la 1^{ère} tranche de requalification de l'avenue du 8 mai 1945 avec notamment l'aménagement de l'espace devant le collège et le gymnase pour créer plus de stationnements et plus de sécurité pour les plus de 300 élèves qui le fréquentent chaque jour. Les travaux débiteront après l'embouteillage.

Le budget assainissement, aujourd'hui maîtrisé, permet d'entretenir nos réseaux ainsi que la station d'épuration. Les aspects techniques sont délégués au Syndicat Mixte de la vallée de La Besbre, anciennement le SIVOM de la vallée de La Besbre. Les travaux de mise en séparatif des réseaux eaux pluviales et assainissement se poursuivront par tranches successives.

Le tissu associatif, très dynamique dans notre commune, proposera plusieurs festivités et animations durant la période estivale. Consultez régulièrement l'application IntraMuros afin d'en connaître les programmes.

Comme chaque année depuis 2016, l'Office du Tourisme avec la Communauté de Communes reconduiront le spectacle Son et Lumière dans le Parc de Château qui, cette année, aura lieu du 14 au 18 août en raison de l'organisation des Jeux Olympiques.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Jacques de CHABANNES

Maire de Lapalisse

Président de la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse »

Conseiller Départemental Canton de Lapalisse

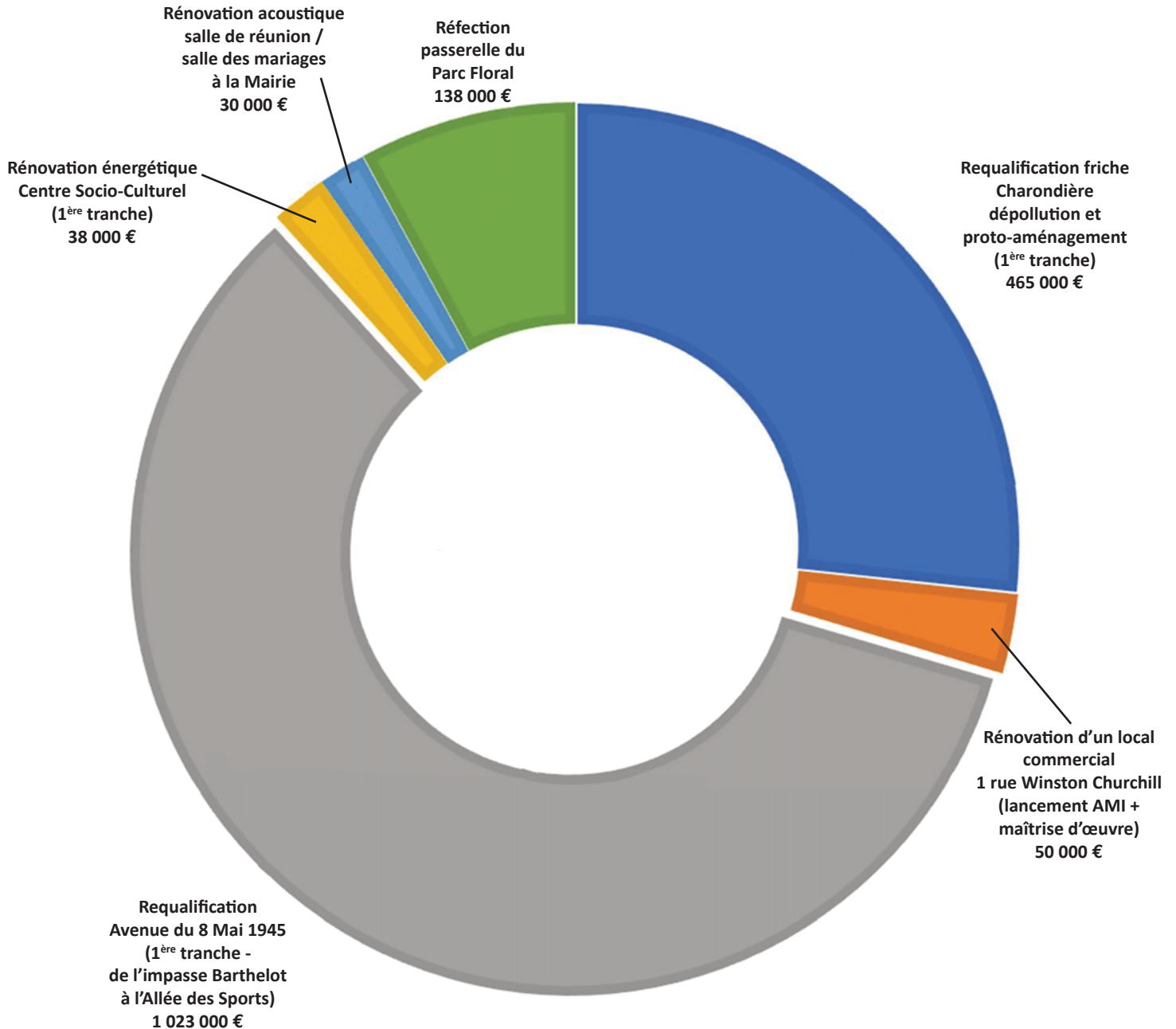


Budget 2024

Ce budget primitif a été adopté par le Conseil Municipal du 12 décembre 2023.

Budget Général :

Le Budget Général s'équilibre à 2 510 000 € en fonctionnement et à 2 615 500 € en investissement, avec notamment les projets suivants :



Budget Assainissement :

Le Budget Assainissement s'équilibre à 453 000 € en fonctionnement et à 197 700 € en investissement.

A noter : pour ces 2 budgets, la reprise des résultats de l'exercice 2023 se fera au Budget Supplémentaire lors du Conseil Municipal de mai 2024.

Du neuf pour les camping-caristes

La place Jean Moulin poursuit son aménagement afin de mieux accueillir nos amis camping-caristes.

Ce projet, inscrit dans le contrat « Petites Villes de Demain et revitalisation du territoire », permettra une fois terminé en juin, d'offrir plus de stationnement, des espaces moins bétonnés où la végétalisation apportera un confort non négligeable en période de forte chaleur.

Le réaménagement du parking, la création de trottoirs et la plantation d'arbres rendront plus agréable cet espace en bord de Besbre.

Cette place située en centre ville contribuera à créer un îlot de fraîcheur en coeur de bourg.



La salle des fêtes à pas feutrés

Située au dessus de la mairie, cette salle de réception appelée salle des fêtes fut inaugurée en 1888 par Louis Morel, maire de la commune.

Ayant bénéficié dernièrement d'un accès pour personnes à mobilité réduite, cette salle, utilisée entre autres pour les mariages, nécessite quelques travaux pour améliorer l'acoustique notamment l'installation de panneaux sur les murs et au plafond.

Cet espace pourra également être occupé lors de réunions. La borne wifi et le retro-projecteur installés par les services techniques permettront aux utilisateurs de profiter pleinement des nouvelles technologies.



Vers un éclairage public moins gourmand

La course aux économies d'énergie est un des leitmotivs des collectivités. Dans ce challenge la commune de Lapalisse se positionne fortement pour maîtriser sa consommation d'électricité et réaliser des économies.

Pour ce faire, dans les zones dont le système d'éclairage a plus de 15 ans, les 271 foyers concernés seront remplacés par des leds. Cette modification réalisée par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier permettra une réduction de la puissance d'environ 20 214 KW, soit une économie annuelle de 5700€.



Nouvelle exposition photos au parc floral

Profitez des beaux jours pour venir flâner dans les allées du parc floral et découvrir la nouvelle exposition de photos.

Après l'embouteillage historique de la N7, place aux entreprises locales !

Les 20 panneaux répartis dans les jardins présentent la localisation et l'activité de 32 entreprises Lapalissoises situées dans les zones économiques de notre commune : zone Prés Grande Route, zone Bellevue-Rosières et zone Lubillet. La zone « bourg » fera l'objet d'une autre exposition.



Le souhait a été fait de mettre à l'honneur notre tissu économique local avec ces entreprises qui apportent beaucoup à notre territoire, d'où le titre de l'exposition : « Lapalisse : Terre d'initiatives économiques ».

Appel à documents : pour sa prochaine exposition la mairie recherche tout document sur la création du parc floral, son histoire, son évolution, les différentes animations qui s'y sont déroulées... Merci de faire parvenir à la mairie vos cartes postales, photos, plans... avant fin septembre. Contact : animation@cc-paysdelapalisse.fr

Végétalisation du parking Perrin

L'entreprise retenue pour l'aménagement des espaces verts poursuit les travaux à l'arrière du Centre Socio-Culturel ; l'entrée du parking se situe place de la République.

La plantation de 4 arbres apportera dans quelques années de l'ombre et de la fraîcheur aux utilisateurs de cette espace.



Un verger associatif à Lapalisse

Un verger associatif est en cours d'élaboration sur notre commune.

L'existence de ce projet nécessite la création d'une association. A ce jour, neuf bénévoles se sont engagés dans l'aventure, aidés par un agent de notre collectivité. Afin d'entretenir le verger (tonte, arrosage...) ils vont être formés à la taille et à l'entretien des arbres. Ils pourront par la suite bénéficier des récoltes.

L'association «les Amis des Arbres», responsable du verger de conservation de Creuzier-le-Vieux, est la marraine de la jeune association lapalissoise pour le lancement de ce projet.

La commune met à disposition une parcelle d'environ 1800 m² située en face des jardins familiaux. Les agents des services techniques ont déjà défriché le terrain, laissant des arbrisseaux de pêcher et cerisiers sur lesquels les membres de l'association pourront s'initier au greffage des arbres.

L'Huilerie de Lapalisse donnera des cuves de 1000 l pour stocker l'eau nécessaire à l'arrosage.

La plantation des arbres fruitiers est prévue à l'automne.

Si vous êtes intéressés, contactez :

Anne Bonhour - 04 70 99 76 29 – anne.bonhour@cc-paysdelapalisse.fr



Le devenir de la Maison Bracchi

L'ancien magasin de Madame BRACCHI avec son logement a récemment été acheté par la municipalité dans le cadre du dispositif «petites villes de demain».

Un projet de réhabilitation est en cours afin d'aménager un local commercial au rez de chaussée et des appartements à l'étage.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé (affiches sur place, Intra-Muros) afin de trouver un porteur de projet qui pourrait développer une activité commerciale dans ce local et qui serait associé à son réaménagement.

Des élus de l'équipe municipale ont trié et débarrassé de fond en comble la maison. Un vide-grenier va être organisé le 8 JUIN 2024 de 10h à 12h pour vendre les vêtements, livres, ustensiles de cuisine, matériel de couture et objets divers retrouvés dans la maison.



Le parc floral grandeur nature

La haie qui masquait et isolait le parc floral a disparu (merci aux services techniques de la Ville de Lapalisse) permettant une vue agréable depuis le pont qui enjambe la Besbre.

Une invitation à déambuler dans ce beau jardin pour passer un moment agréable et contempler les différentes variétés d'arbres dans cet espace où parc à la Française et à l'Anglaise se rencontrent.



Cap sur 2024

Le 18 Janvier 2024 Monsieur le Maire, entouré de ses collègues élus, a présenté ses meilleurs voeux au monde associatif Lapalissois et aux nouveaux arrivants.

L'occasion de revenir sur les projets conduits l'année passée :

- Extension de la salle Bellevue,
- Création du service passeport et carte d'identité,
- Travaux des berges de la Besbre,
- Jardins familiaux,

Sans oublier les manifestations qui contribuent au rayonnement et à l'attractivité de notre commune.

Si 2023 a été marqué par ces réalisations d'envergure, 2024 annonce des projets tout aussi ambitieux tant sur le plan culturel que celui de l'urbanisme, du développement économique et touristique et du bien être des Lapalissois : aménagement de l'avenue du 8 mai 1945, verger associatif, spectacle Son et Lumière dans le Parc du Château, embouteillage ...

Un repas pour nos aînés

Chaque année la commune de Lapalisse met un point d'honneur en fin d'année à remercier ses aînés.

Dans une salle de la Grenette admirablement décorée, le CCAS avait convié quelques 200 personnes, dont plusieurs résidents de l'EHPAD de Lapalisse, autour d'un repas préparé par un traiteur et servi par les conseillers municipaux.

Cet après-midi de partage, chaleureux et convivial animé par l'orchestre Diversion Music, ponctué d'anecdotes et de souvenirs, permet de passer un excellent après-midi.

Cérémonie du 19 Mars



Cérémonie en Souvenir des victimes et héros de la Deportation



Lapalisse terre d'accueil des véhicules d'époque

La Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVÉ) a lancé fin 2023 un programme « villes et villages d'accueil des véhicules d'époque » afin de décerner un label aux communes engagées dans une démarche de développement touristique intégrant des animations dédiées à ce type de véhicules.

Lapalisse, déjà labellisée Village Étape et Plus Beau Détour de France, a obtenu de la FFVÉ cette nouvelle distinction suite à la création et à l'organisation de l'embouteillage de Lapalisse, plus grand rassemblement de véhicules d'époque d'Europe.



Faites des dons... et de la place dans vos armoires !

Il existe sur la commune plusieurs conteneurs pour vous débarrasser de vos vêtements, chaussures, linge de maison ou petite maroquinerie.



En vidant vos armoires, vous participez ainsi à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais et Emmaüs sont valorisés. Ce sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge et qui ne sont pas incinérés.

Les Restos du coeur organisent des vestiaires avec les vêtements que vous pouvez leur apporter.

Différents lieux de collecte sont à votre disposition sur la commune:

- Parking d'Intermarché (Emmaüs)
- Place Jean Moulin (Emmaüs, Relais)
- 3 rue Président Roosevelt (aux heures d'ouverture des Restos du coeur)

De l'aide pour les personnes victimes de violences conjugales

Les violences conjugales ne sont pas un simple conflit de couple. Elles affectent la personne victime mais aussi les enfants. Il est important de ne pas rester seul(e) mais d'en parler !

Les violences conjugales peuvent prendre plusieurs formes :

- Violences physiques
- Violences verbales et psychologiques (insultes, humiliations, chantage, harcèlement...)
- Violences sexuelles
- Violences économiques et sociales: contrôle des ressources, interdiction de sortir ...

Que puis-je faire ? Qui peut m'aider ?

- En cas **d'urgence et de danger immédiat**, appelez le **17 (112** à partir d'un portable, **114** pour les sourds, muets et malentendants).
- Vous désirez **porter plainte**, rendez-vous dans **une brigade de Gendarmerie Nationale** ou au **commissariat de la Police nationale**.

- Vous souhaitez trouver **un hébergement en urgence pour quitter le domicile**, appelez le **115**.

- Vous souhaitez **être conseillé(e) ou informé(e)**, des professionnels peuvent vous aider :

- **3919** ou <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- **CIDFF 03 (Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles)**.

Présent sur Vichy, Lapalisse, Le Donjon, Ebreuil le CIDFF peut vous accompagner tout au long de votre parcours.

Le CIDFF est joignable au **04 70 35 10 69** ou par mail: cidff.03@orange.fr

- L'association d'aide aux victimes **Justice et Citoyenneté 03**
Tél: **04 70 20 51 07 / 04 70 98 48 47** – mail : jec03@orange.fr
- **Contactez votre Elu Référent**, au niveau de la commune.

Au plus près de votre domicile, votre Elu Rural Relais de l'Égalité (ERRE) peut vous écouter et vous orienter vers l'association qui pourra vous aider. **Renseignements à la mairie - Jean Marc Bruniau**
- Tél. **04 70 99 00 86**.

Si vous êtes concerné(e) par cette situation, ou si vous avez dans votre entourage une victime de violences au sein de son couple, ne restez pas seul(e) , parlez-en !



Le Don d'organes : parlons-en.

En France le don d'organes et de tissus est encore un sujet méconnu. Selon la loi nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus après notre mort et pourtant le taux de refus en France est de 36 % lié essentiellement à la méconnaissance par la famille de la volonté de leur proche décédé. Il est donc essentiel de se positionner de son vivant.

Se positionner c'est avoir la garantie que sa volonté sera respectée et ne pas confronter ses proches à un choix difficile dans un moment douloureux.

Les principes fondamentaux du don d'organes et de tissus (cœur, poumons, foie, reins, peau, cornée, etc....) sont : **l'ANONYMAT, la GRATUITÉ, le CONSENTEMENT PRESUMÉ et LE RESPECT DU CORPS DU DÉFUNT.**

En France 27 000 personnes sont sur liste d'attente d'un organe, 6000 sont greffées mais 950 décèdent chaque année faute de donneur.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'Association des greffés du 03 : **06 46 20 22 06**

